



Correspondance : 18 rue des Maquisards
46100 FIGEAC

Blog : www.convergence-nationale-rail.fr

Courriel: convergence.rail@hotmail.fr

Téléphone secrétariat : 06 14 71 57 93

POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Paris, le 21 juin 2012

M. Frédéric CUVILLIER
Ministre délégué en charge des Transports et
de l'Économie maritime
246 boulevard St Germain
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Nous tenons par ce courrier à attirer votre attention sur la situation du transport ferroviaire en France et plus particulièrement sur l'état de son entreprise SNCF à laquelle il est urgent de redonner les belles couleurs du Service Public, ce à quoi nous entendons contribuer.

De ce point de vue, il est peu de dire que cette grande entreprise qu'est la SNCF, qui a rendu tant de services à la NATION, réputée dans le monde pour sa fiabilité et ses avancées technologiques comme le TGV, a cruellement souffert ces dernières années des politiques libérales qui lui ont été imposées par les gouvernements précédents et d'une direction de la SNCF consentante et appliquant avec zèle les directives du précédent chef de l'ÉTAT.

De ces politiques nationales de casse des Services Publics et des directives européennes de libéralisation, il résulte que le réseau s'est dégradé plus vite qu'on n'a pu l'entretenir (3000 km de ralentissements...), la qualité du service s'est détériorée au quotidien (40 % des usagers sont mécontents...), les tarifs ont sérieusement augmenté et la casse organisée de FRET SNCF s'est accélérée au point que des études indiquent qu'en 2014, la SNCF ne serait pratiquement plus en capacité de transporter des marchandises par rail !

Nous n'évoquons pas ici, car les syndicats de cheminots ont dû vous interpellier à ce sujet, les cheminots morts au travail depuis le début de l'année (4 en 3 mois), où manifestement des liens de causalité existent avec cette gestion de plus en plus libérale à laquelle est confrontée la SNCF.

Face à cette situation et au regard de l'attachement que portent les Français à leur entreprise publique de chemin de fer, de nombreux usagers, citoyens, contribuables, élus s'organisent en associations, comités et autres collectifs de défense du Service Public ferroviaire.

A la demande de plusieurs d'entre eux, une structure, un outil de coordination et d'impulsion au plan national s'est créé en 2011 sous l'appellation : CONVERGENCE NATIONALE DES COLLECTIFS POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ. C'est au nom de celle-ci que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Ces derniers mois, à la faveur des campagnes électorales, les citoyens ont beaucoup entendu parler de CHANGEMENT.

Le slogan du candidat à la Présidence de la République de l'actuelle majorité dont vous faites partie a été « le changement, c'est maintenant ».

Les usagers / utilisateurs de la SNCF, qu'ils soient voyageurs ou chargeurs, attendent effectivement des changements profonds et rapides dans la gestion et le fonctionnement de la SNCF.

Il est de plus en plus urgent que des décisions politiques soient prises en ce sens et qu'elles le soient en rupture avec les options libérales dont s'inspire encore aujourd'hui la direction de la SNCF.

Il en est ainsi du lancement d'un TGV « low cost » qui s'apparente à la 3^e classe à bas coût... et à grande vitesse ! La SNCF organise ainsi sa propre concurrence entre TGV et porte un nouveau mauvais coup à l'égalité d'accès et de traitement des usagers, valeurs essentielles du Service Public.

A l'instar de certaines compagnies aériennes bien connues pour leur qualité de service et leur sens du social (?), il est à craindre que ces politiques qui tirent tout vers le bas, de réduction des coûts aient des incidences sur le niveau de maintenance des circulations ferroviaires.

Ce n'est pas d'une politique de bas coûts fournissant des services de seconde zone, au rabais, dont les usagers ont besoin, mais bien plus d'une politique de tarifs accessibles, équitables et assurant un haut niveau de sécurité.

Comme si cela ne suffisait pas, après le TGV « low cost », voici le car « low cost » pour ... concurrencer le train, sous l'impulsion de dirigeants de la SNCF dont le mot d'ordre est : « l'avenir du rail, c'est la route ! ».

Point n'est besoin de longs développements, Monsieur le Ministre, pour vous expliquer que nombre d'usagers de la SNCF qui ont vu, à la faveur du changement d'horaires du 11 décembre 2011, des trains supprimés, des correspondances désorganisées, l'augmentation des tarifs de 3,2%, manifestent leur incompréhension, voire leur colère, face aux politiques poursuivies par la direction de l'entreprise ferroviaire.

Comment le gouvernement pourrait-il permettre à son entreprise publique de sacrifier le rail au bénéfice de la route, a fortiori quand, ces derniers mois, l'actualité a fait état de plusieurs accidents d'autocars mortels, avec des enfants pour victimes !?

Oui, à la SNCF comme ailleurs, le CHANGEMENT, ce doit être maintenant !

Vous l'avez compris, Monsieur le Ministre, notre association se situe clairement dans le camp du Service Public pour lequel nous avançons des exigences et propositions fortes, porteuses d'avenir, avec entre autres :

- La mise en œuvre d'une tarification de Service Public, accessible à tous, préservant l'égalité de traitement et favorisant le droit au transport pour tous !
- Le maintien, l'entretien, la modernisation des lignes ferroviaires dites « classiques » ainsi que des trains Corail (Intercités) au-delà de la convention « TET » (Trains d'Equilibre du Territoire) signée jusqu'en 2013 entre l'Etat et la SNCF.
- L'arrêt de la fermeture des guichets et la possibilité d'obtenir auprès de ceux-ci l'ensemble des services offerts par la SNCF.

- Pour une meilleure qualité de service et un renforcement de la sûreté dans les trains et dans les gares, la relance des embauches de cheminots au statut.
- L'arrêt du schéma directeur Fret de la SNCF, qui s'avère être un outil de casse de l'activité transport de marchandises.
- La reprise du tri « à la gravité » dans les triages passés au tri « à plat », car seul le tri à la gravité peut permettre de répondre à l'ensemble des besoins et d'augmenter les volumes des wagons traités en développant « le wagon isolé », comme cela se pratique dans nombre de pays en Europe.
- L'évaluation sérieuse et contradictoire des libéralisations intervenues, notamment dans le Fret SNCF du point de vue économique, social, environnemental, de la qualité de service, du niveau de la sécurité, de la tarification, de la réponse aux besoins de transport...
- La non-transposition en droit français des nouvelles directives européennes de déréglementation et de libéralisation du secteur ferroviaire.
- La non-mise en concurrence des TER, que rien n'impose.
- Le retour à l'unicité du système ferroviaire avec l'abrogation des dispositions législatives ayant créé RFF et la DCF (Direction des Circulations Ferroviaires...).
- Une maîtrise publique nationale des infrastructures, que ce soit dans sa réalisation, son exploitation ou sa maintenance par le Service Public SNCF et dont le financement soit assuré par un Pôle Public Financier en lieu et place des P.P.P. (Partenariats Public Privé). Cette maîtrise doit promouvoir une politique multimodale qui prenne en compte, pour répondre aux besoins de transport, les enjeux sociaux, environnementaux et énergétiques de sécurité et d'aménagement du territoire.

Voici exposées, Monsieur le Ministre, des appréciations et des exigences en résonance avec ce qu'expriment quotidiennement les usagers de la SNCF, sur lesquelles nous attendons de connaître vos analyses et réponses.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre démarche et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Bureau de Convergence Nationale Rail :

Patrick DELFOSSE

Président

Didier LE RESTE

Vice-Président

Vincent JOUILLE

Trésorier

Pierre MÉNARD

Secrétaire

Christophe SCHIMMEL

Secrétaire-Adjoint